

Assemblée générale du Ski-club Eclair du 8 novembre 2013

Martigny-Croix, salle du Genépi – 19 h 30

Comité :

Président :	Marcel De Cristofaro
Vice-Président :	Yvan Vouillamoz
Caissier :	Frédéric Guex
Membre :	Bertrand Rouiller
Secrétaire :	Valérie Moulin

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2012
3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2012/2013
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport du président
6. Réélection ou remplacement du comité
7. Réélection des vérificateurs de comptes
8. Modification des statuts
9. Programme de la saison 2013/2014
10. Admissions/démissions
11. Divers

A 19h35, notre Président Marcel De Cristofaro, déclare ouverte la 84^{ème} assemblée générale du ski-club Eclair, par une bienvenue aux 25 membres présents, ainsi qu'au comité présent au complet.

1. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le président se réjouit de la présence de 2 membres d'honneur, soit messieurs : Ulysse Saudan et Gilbert Rama qu'il salue tout spécialement.

Il annonce ensuite qu'un certain nombre de membres se sont excusés et les en remercie.

Il demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant il est donc accepté à l'unanimité par les membres présents.

2. Approbation du PV de l'AG 2012

La parole est donnée à la secrétaire. Elle rappelle que lors de l'AG de l'année dernière il a été décidé que le procès-verbal de l'AG précédente serait lu uniquement si un membre présent en

faisait la demande. Elle pose donc la question à l'assemblée. Personne ne se manifeste. Le PV de l'AG 2012 est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et approbation des comptes de l'exercice 2012/2013

La parole est donnée au caissier qui annonce que cette année est une année bénéficiaire.

Les principales entrées sont (les montants sont arrondis au franc près):

- 7'100.- de cotisations
- 175.- de bénéfiques sur les sorties juniors qui sont principalement subventionnées par la commune
- 1'500.- de subsides communaux
- 150.- de dons de la part des moniteurs du cours de ski des écoles

Le cours des écoles a été, comme à l'accoutumée, payé par les élèves (3'590.- ainsi que la commune 12'940.20) Il n'a donc engendré ni gain, ni perte pour le club.

Les pertes ont été les suivantes (les montants sont arrondis au franc près) :

- 231.- sortie famille aux 4 vallées
- 873.- sortie famille à Anzère
- 820.- sortie famille à Loèche
- 1'247.- sortie 2 jours à Zermatt
- 2'008.- concours et soirée qui a suivi (+ 1'359.10 au bar)
- 369.- sortie d'été
- 426.- frais de port
- 396.- dépenses du comité
- 378.- assurances
- 396.- frais de bureau et informatique
- 75.- frais bancaires et intérêts

Les recettes totales s'élèvent à 7'274.80, les dépenses totales se montent à 5'999.09.

Les comptes annuels présentent un bénéfice de 1'275.71. Une sortie a été annulée et une sortie a été faite sans le car. Si le programme avait été respecté avec exactitude le club perdrait 500.-

Le total de la fortune s'élève à 27'590.94 (1'134.54 en caisse, 26'456.40 en banque)

Le caissier laisse à disposition des membres intéressés, pour lecture, les diverses pièces comptables.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

4. Rapport des vérificateurs de comptes

Pierre-Yves Guex est invité à présenter le rapport des vérificateurs de comptes, Mme Ariane Pont et lui-même. Ces derniers déclarent accepter les comptes tels que présentés. Ils sont remerciés par les applaudissements de l'assemblée. Les vérificateurs remercient notre caissier, Frédéric, pour son travail.

Les comptes 2012/2013 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Rapport du président

Vous trouverez le compte rendu de nos diverses sorties, comme vous le savez, sur notre site très bien tenu par notre ami Yvan que je remercie au nom de tout le ski-club.

Une fois de plus nous avons passé une bonne saison dans la bonne humeur et la franche camaraderie habituelle.

Les comptes sont bons et la caisse du club en bonne santé comme vous l'a précisé Fred. Ceci entre autre grâce à la Commune qui continue à nous verser des subsides et contribue aux frais de nos sorties juniors. Merci à eux.

Deux mots aussi de la semaine de ski scolaire qui fut une réussite. La neige était au rendez-vous, le soleil aussi pour quatre des cinq journées prévues. Une fois de plus je remercie tous les acteurs de cette semaine. La commune, les entreprises de remontées et de transports, les secouristes que nous n'avons pas trop mis à contribution et je remercie aussi tous les bénévoles. Sans toute cette formidable collaboration, cette semaine de bonheur pour les enfants n'aurait tout simplement pas été possible.

Comme je l'avais annoncé l'an dernier, j'ai organisé en janvier 2013 mon dernier cours de ski scolaire. Cette organisation a été reprise par les enseignants. Le ski-club n'était déjà plus responsable du cours de ski-scolaire et n'y est même plus représenté depuis cette année. Nous ne savons absolument pas ce qui se fera ni de quelle façon. Nous n'aurons plus ce point à l'ordre du jour et dans nos PV.

Bon je ne vais pas faire plus long car je sens l'odeur des châtaignes et il faut encore passer aux points suivants.

6. Réélection ou remplacement du comité

Le Président annonce le départ de Frédéric et d'Yvan. Avec l'accord de l'assemblée ce dernier continuera tout de même à gérer le site Internet du ski-club.

Suite à la demande du Président, aucun membre présent ne se propose pour les remplacer. Le comité en place propose à l'assemblée 2 nouvelles personnes pour les remplacer. Il s'agit de Sylvie Rossoz en tant que caissière et Johann Delasoie comme responsable des sorties juniors.

La proposition est approuvée à l'unanimité par l'assemblée. Les 2 membres sortants sont remerciés, un cadeau leur est offert. Le Président souhaite la bienvenue aux 2 membres entrant.

7. Réélection des vérificateurs de comptes

Mr Pierre-Yves Guex et Mme Ariane Pont se représentent en tant que vérificateurs de comptes pour les 2 prochaines années. Ils sont réélus par l'assemblée à l'unanimité.

8. Modification des statuts

Frédéric prend la parole afin de proposer plusieurs réajustements dans les statuts du club.

- Art. 6 EXCLUSIONS : Elles peuvent être prononcées sur décision du comité pour fautes graves et préjudiciables à la bonne marche de la société. Le non-paiement

des cotisations durant **deux saisons de suite**, malgré les rappels, est considéré comme une faute grave et entraîne une exclusion automatique du membre. (anciens statuts : de l'année en cours)

- Art. 8 COTISATIONS : ... En 2013 les cotisations étaient de **40.- Fr** pour les adultes et de **15.- Fr** pour les enfants jusqu'à 16 ans.
- Art. 10 ASSEMBLEE GENERALE : **Le procès-verbal de l'assemblée précédente sera lu uniquement sur demande d'au moins un membre présent lors de l'assemblée générale et sera disponible en version électronique sur le site du ski-club.**
- Art. 11 CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES : par écrit (**courrier ou e-mail**). ~~En principe~~ L'ordre du jour sera lu en ouverture d'assemblée.
- Art. 21 MANIFESTATIONS OFFICIELLES : 3) **4 sorties juniors**
~~8) des cours de ski pour enfants (voir art. 21.2)~~

~~Art. 21.1. Le cours des écoles est organisé par le SC ÉCLAIR à la demande de la commune de Martigny Combe. L'organisation des cours est compétence du SC ÉCLAIR. Le montant de la participation des élèves est fixé d'entente avec les représentants de la commune et le comité du SC ÉCLAIR. La commune prend en charge le déficit de l'organisation de ces cours selon les dispositions en vigueur.~~

LES PRESENTS STATUTS ONT ETE ADOPTES EN ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2013 ET REMPLACENT LES ANCIENS STATUTS DU 28 NOVEMBRE 1997.

Suite à ces propositions de modifications plusieurs membres de l'assemblée prennent la parole :

- Ne devrions-nous pas proposer 2 tarifs de cotisation différents pour les membres actifs et les membres passifs ?
 - Comme le statut de membre passif ne figure pas dans les statuts, il n'est pas nécessaire de procéder à cette modification tant que le club n'a pas besoin d'augmenter le prix des cotisations. Idée à approfondir si les cotisations devaient être augmentées dans le futur.
- Que se passe-t-il réellement par rapport au cours des écoles ?
 - Depuis quelques années, l'inspecteur scolaire n'accepte plus que ce cours soit organisé par le ski-club. Dès cette année il a donc été décidé que ce serait les enseignants qui l'organiseraient.

Les modifications proposées par le comité sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

9. Programme de la saison 2013/2014

Pour ce qui est du programme, voici ce qui est proposé par le comité :

Décembre 14

Sortie juniors 1

Décembre 22	Sortie familiale 1
Janvier 19	Sortie familiale 2
Janvier 25	Sortie juniors 2
Février 1-2	Sortie deux jours à Zermatt
Février 14	Sortie Raquettes et peaux de phoque
Février 16	Sortie familiale 3
Mars 8 et 22	Concours interne et date réserve
Mars 15	Sortie juniors 3
Mars 22	Sortie juniors 4 (si pas le concours)
Mars 30	Sortie familiale 4
Août 10	Sortie d'été
Novembre 7	Assemblée générale

Les lieux proposés pour les sorties familiales sont : Vercorin, Torgon, Moléson, Nax, Les Contamines, La Thuile. Les lieux seront choisis en cours de saison en fonction de l'enneigement dans chaque région.

Sortie 2 jours : Plusieurs personnes ayant participé à la sortie 2 jours cette année on fait savoir à Marcel qu'ils repartiraient très volontiers à Zermatt (domaine gigantesque, hôtel et repas parfaits, ambiance de la station chouette...). D'autres membres n'ayant pas pu y participer lui ont précisé que si une nouvelle sortie était organisée dans cette station ils y participeraient volontiers. En tenant compte de ces informations le comité a donc décidé de retourner à Zermatt en 2014. Cette saison le nombre maximal de place est de 40 (30 pour les membres et 10 pour le ski-club de Charrat). Les trajets se feront en car. Le coût est de 150.- pour les 2 jours sans l'abonnement de ski que chacun prendra sur place (ce qui permettra à ceux qui en ont d'utiliser leurs coupons de rabais et à chacun de choisir le domaine sur lequel il souhaite skier). Le prix sera de 200.- pour les personnes faisant partie du ski-club de Charrat avec qui l'accord de l'année dernière a été renouvelé. Le prix sera également de 200.- pour les habitants de My-Croix non-membre du ski-club Eclair (ex : épouse d'un membre...)

Les inscriptions doivent être faites auprès de Marcel jusqu'au 10 décembre 2013. Il y a actuellement 18 personnes inscrites.

10. Admissions/démissions

La parole est donnée à Valérie qui nous annonce que nous avons le plaisir d'accueillir dans notre société Michaud Naoh ainsi que la famille Dénervaud Bernard.

Les démissions pour cette année sont : Steve Martinal, Jean-François Saudan, Yves Jacquérior, Josette Maurer ainsi que la famille Francis Lambiel.

Laurent Fodde, Willy Pierroz, Martine, Corentin et Elsa Petoud ainsi que la famille Ludovic Perrenoud sont radiés pour non paiement des cotisations.

11. Divers

- Logo pour le club : Le comité a demandé à 2 personnes de travailler sur un nouveau logo. Malheureusement Freddy Hugon a essayé mais ne nous a présenté aucune proposition (pas d'inspiration). En ce qui concerne Jean Nicollerat, il a fait une proposition qui n'a pas

été retenue par le comité. Pour le moment il n'y aura donc pas de nouveau logo. Si un membre a une idée ou souhaite travailler sur un projet il peut s'annoncer auprès du comité.

- Délai d'inscription aux sorties : Le Président demande aux membres de respecter les délais d'inscription pour les diverses sorties. Il y a encore malheureusement trop de personnes qui s'inscrivent en retard.
- Soirée du ski-club : Certains membres n'ayant pas compris que la soirée qui suit le concours est une soirée ouverte à tous les membres, le Président précise que le comité va mieux passer l'information pour attirer le plus de monde possible lors de cette chaleureuse soirée.
- Sorties juniors : Comme le ski-club n'est plus en charge du cours des écoles quelques modifications vont avoir lieu dès cette année pour les sorties juniors. Jusqu'à maintenant le ski-club employait les brassards et les cartes magnétiques utilisés pour le cours des écoles. Ceux-ci appartiennent maintenant à la commune.

Etat des lieux :

- La commune nous prête ses brassards pour les sorties juniors
- Nous utiliserons des cartes jetables pour les remontées mécaniques
- Augmentation de prix pour les enfants et les moniteurs (remontées+repas). Une sortie couterait 35.- pour les enfants sans abonnement et 15.- pour les enfants avec abonnement à Téléverbier.

Afin d'éviter une telle augmentation Marcel a fait une demande au conseil communal afin de savoir s'il est d'accord d'augmenter les subventions pour ces sorties. En attente de la réponse.

Suite à ces informations plusieurs membres proposent des solutions :

- Changer de station de ski (par exemple : les Marécottes, Bruson...)
- Demander aux enfants de prendre un pique-nique pour le repas de midi
- Le ski-club participe d'avantage financièrement à ces sorties

Le comité prend note de ces propositions en attendant la réponse du conseil communal. Suite de quoi une solution sera cherchée afin d'éviter une telle augmentation.

- Fréquentation aux diverses sorties :
 - Avant 2011 la fréquentation moyenne aux sorties familiales était de 40 personnes. Les 2 dernières saisons elle a été de 30 personnes
 - La fréquentation à la sortie d'été reste stable depuis plusieurs années
 - Pour ce qui est de la sortie 2 jours cela vaut la peine de continuer à l'organiser (27 personnes en 2013 et déjà 18 inscrits pour 2014)
 - La moyenne de fréquentation au concours pour ces 3 dernières années est de 90 personnes
 - Il y a une légère baisse pour ce qui est des sorties juniors

Au vu de ces chiffres, le comité propose une réflexion sur l'organisation des sorties familiales. Il propose pour l'instant de revoir les heures de départ et éventuellement de les retarder, dans la mesure du possible. Un point sera fait en fin de saison.

- Changement de banque : Par soucis de simplicité et dans le but de travailler avec une banque régionale, le comité souhaite passer le compte du club de l'UBS à la Raiffeisen. Dès l'année prochaine les cotisations seront versées sur un compte de la Raiffeisen mais pour cette année le comité utilisera encore des bulletins de versement de l'UBS. La proposition du comité est acceptée par l'assemblée.

L'assemblée est levée à 8h30, avec les remerciements du Président et dans la joie de partager une brisolée chez Raph, dans la bonne humeur générale.

PV tenu et rédigé par Valérie Moulin